

Brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **89 (2017)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Suisse

Du sang neuf pour les organes de la faitière coopératives d'habitation Suisse

La 25^e assemblée des délégués de coopératives d'habitation Suisse du 13 juin dernier au Zürcher Volkshaus était placée sous le signe du renouvellement des cadres des différents organes de l'association, qui seront en place ces trois prochaines années. Une législature importante, puisque, comme l'a évoqué le président Louis Schelbert, il s'agira entre autres de lutter pour assurer et si possible augmenter le montant d'un nouveau crédit cadre pour le Fonds de roulement.

Felix Walder, directeur suppléant de l'Office fédéral du logement (OFL) a ensuite présenté une étude importante sur la question du droit de superficie, réalisée en collaboration avec la faitière coopératives d'habitation Suisse. Intitulée «Droit de superficie sous la loupe», elle est parue début septembre et devrait apporter un certain nombre d'éclaircissements sur l'art et la manière de négocier un bon contrat de droit de superficie, en tenant compte du mix complexe des différents facteurs d'influence (lire pp. 6-9).

Les affaires courantes ont été expédiées en toute célérité et sans heurts, le bilan comptable de la faitière pointant même un léger bénéfice. Puis on est passé aux élections pour remplacer les quatre membres démissionnaires du conseil d'administration de la faitière, à savoir Simone Gatti, Peter Gurtner, Francis-Michel Meyrat et Daniel Weber Conrad. Après confirmation des membres restants, l'assemblée des délégués a ainsi élu:

- Georges Baehler, Genève, président de la coopérative d'habitation Le Jet d'Eau et vice-président d'Unilogis. En véritable cumulard, il est aussi président de la fondation du Fonds de solidarité, membre du conseil d'administration de l'ARMOUP... et il vient en outre aussi d'être élu vice-président de coopératives d'habitation Suisse. In Georges we trust!
- Thomas Hardegger, Rümlang, est conseiller national (PS) et maire de Rümlang (ZH). Il a été le vice-président de l'association régionale de Zurich jusqu'au printemps 2017.
- Peter Schmid, Zurich, président de la coopérative mehr als wohnen et d'Habitat 8000 SA, est membre du conseil d'administration de Logis Suisse SA et d'autres organisations. Il a également présidé la coopérative d'habitation ABZ de Zurich jusqu'au printemps 2017.
- Doris Sutter Gresia, Uster, est présidente de la coopérative d'habitation Winterthour (GWG) et de l'association régionale de Winterthour.

Le feu nourri des élections s'est poursuivi pour les différents organes de la faitière, sortants et entrants se croisant en toute bonne intelligence pour dessiner le tableau qui suit pour 2017-2020:

Conseil d'administration: Louis Schelbert, président (réélu), Georges Baehler, vice-président (nouveau), Thomas Hardegger (nouveau), Ueli Keller (réélu), Bruno Koch (réélu), Peter Schmid (nouveau), Rolf Schneider (réélu) et Doris Sutter Gresia (nouvelle).

Commission du Fonds de roulement: Ueli Keller, président (nouveau), Pascal Krattinger (nouveau), Theo Meyer (réélu), Andreas Saurer (réélu).



Conseil de fondation du Fonds de solidarité: Georges Baehler, président (réélu), Andreas Herbster (réélu), Tilman Rösler (réélu), Andreas Siegenthaler (réélu), Iris Vollenweider (réélu).

Conseil de fondation de la Fondation Solinvest: Heinz Berger (réélu), Nathanea Elte (réélue), Bruno Koch (réélu), Walter König (réélu), Peter Schmid (réélu), Ruedi Schoch (réélu), Philippe Thalmann (nouveau).

Dans son déroulé de bonnes nouvelles, le directeur de la faitière, Urs Hauser, a notamment souligné la bonne santé du service juridique, dont les effectifs ont été augmentés et les services multipliés. Le projet «Les coopératives dans les écoles», dont on n'a pas encore vu la moindre trace en Suisse romande, semble bien lancé et prometteur, avec une plateforme dédiée (www.genossenschaften-machen-schule.ch). Et avant que Louis Schelbert ne mette fin à l'assemblée, Ernst Hauri, directeur de l'OFL, a gratifié le public d'une vision globale de l'état du marché immobilier en Suisse, étayée par les dernières statistiques à disposition (voir www.bwo.admin.ch).

RL/PC



Jura

Le Groupement des coopératives d'habitation jurassiennes se réveille

Avec la fin de l'aide fédérale (LCAP), le canton du Jura ne disposera bientôt plus d'aucun instrument susceptible de soutenir concrètement la construction et la rénovation de logements d'utilité publique. Et pourtant, de Porrentruy à Courrendlin, en passant par Damphreux-Lugnez, les projets ne manquent pas!

En juin dernier, une quinzaine de maîtres d'ouvrage d'utilité publique jurassiens ont donc retroussé leurs manches pour unir leurs forces et relancer le Groupement des coopératives d'habitation jurassiennes (GCHJ) pour favoriser la construction et la rénovation de logements à loyers modérés. Un comité de sept membres a été désigné avec pour mission de devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics pour toutes les questions ayant trait à la politique du logement. Dans la foulée, le GCHJ a adopté une résolution demandant au Gouvernement jurassien de soutenir «Coopératives d'habitation Suisse», qui revendique la dotation d'un crédit-cadre de 885 millions de francs en faveur du «Fonds de roulement». Une manière très élégante de soutenir indirectement une motion inter-partis déposée fin mai 2017 par Josiane Daepf (PS), et qui demande à l'Etat de se doter de nouveaux instruments susceptibles de soutenir concrètement la construction et la rénovation de logements d'utilité publique.

PRODUITS

Pour assainir le bâtiment administratif à la place de l'Helvétie à Zurich, toutes les nouvelles conduites ainsi que les tubes vides pour les faisceaux de câbles et fibres optiques devaient être posés sur les dalles d'étage existantes, n'offrant cependant qu'une réserve de portance limitée. La nouvelle structure composée du revêtement de sol, de l'isolation phonique et du système de chauffage au sol devait donc être aussi légère que possible. Un seul produit remplissait tous les critères de sélection. Outre son poids réduit, le mortier mousse Fixit 814 POR présente également la contrainte d'adhérence en traction requise pour une liaison résistante. Il est en plus particulièrement efficace, praticable après déjà deux à trois jours, donc prêt pour un traitement ultérieur. Pour le collage de l'isolation phonique, le revêtement de mortier mousse a uniquement été poli plane au papier abrasif. La solution innovante a permis de renoncer à un renforcement coûteux de la structure porteuse et de satisfaire toutes les exigences.

Pour de plus amples informations: www.fixit.ch



Grâce au haut rendement de pose ainsi qu'à l'application facile du matériau, une équipe de seulement trois personnes peut appliquer le mortier mousse sur cette surface de plus de 4000 mètres carrés (© Fixit AG).

ERRATUM

Nous avons eu un petit problème avec nos légendes d'illustrations dans Habitation 2-2017.

Page 22: l'image de synthèse concerne le projet du quartier des Boveresses du bureau FHV Architectes et non pas du bureau Fernet Architectes.

Page 35: il s'agit d'Olivier Rochat et non pas de Yves Froidevaux.

Page 36: il s'agit d'Yves Froidevaux et non pas d'Olivier Rochat.



☎ 0848 62 58 32

maltech.ch
location • technique • formation